

# Victime de la 2e vague : mon chef muzz m'a viré parce que j'ai retiré mon masque !



J'ai une triste nouvelle à vous annoncer : je suis une des premières victimes de la 2<sup>e</sup> vague du Coronavirus dans mon département (21) depuis ce matin... Explications :

Je suis infirmier spécialisé depuis 20 ans. J'étais censé effectuer un remplacement d'un mois dans un Ehpad de ma ville. J'ai commencé ma première journée hier. Mes collègues m'ont demandé de porter mon masque, m'expliquant que sinon, la direction risquait de me tomber dessus si l'on me voyait sans. J'ai expliqué que je ne le portais qu'en présence des patients, pour ne pas induire de questionnements vis-à-vis des autres personnels qui le portaient devant eux, mais que je ne le porterais pas en d'autres circonstances, et même que je le retirerais de temps en temps. Mais on avait oublié de me dire que le directeur (par intérim) était une diversité « Chance pour la France »...

Ce matin, il est arrivé : grand et très baraqué. Le profil

type de l'islamiste : barbu et sale gueule. Il m'a intimé l'ordre de mettre mon masque toute la journée, y compris dans la salle de repos ou à l'infirmerie en présence de mes autres collègues. Je lui ai rétorqué que c'était scientifiquement et médicalement injustifié et que, de plus, cette loi était illégale. Il est alors immédiatement devenu très agressif et menaçant envers moi, tentant de m'intimider (tiens, c'est pourtant rare de la part d'un musulman). Il n'a rien voulu entendre, se contentant de menacer et d'invoquer le règlement de l'établissement.

Je lui ai répondu du tac au tac, lui montrant qu'il ne me faisait pas peur.

Quand je suis revenu l'après-midi, il est revenu vers moi en me demandant de quitter mon poste sur-le-champ si je ne mettais pas mon masque. Il m'a de nouveau menacé, ce à quoi je l'ai encore remis à sa place (pour faire court).

Finalement, j'ai dit que je n'étais pas son cabot, et que je n'acceptais pas son attitude et que, de ce fait, je partais effectivement.

Ma réflexion, après coup, serait de savoir s'il aurait eu la même attitude et si les choses se seraient passées de la même façon si j'avais moi aussi été une « Chance pour la France », comme lui...

Par ailleurs, j'ai découvert avec intérêt cette vidéo de l'avocat maître Brusa, qui explique, à partir de la 18<sup>e</sup> minute, qu'un médecin peut tout à fait prescrire un acte médical exonérant un patient du port du masque, et pas seulement en cas de handicap... Intéressant !

En attendant, je ne suis pas inquiet, je trouverai du travail quand je le voudrai, ailleurs, mais je tenais à faire connaître à vos lecteurs cette histoire.

**Roger Laffitte**